

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 69 (2011)

**Heft:** 4: Quelles ambitions pour la Genève immobilière? ; Les fonctions du tiers (suite)

**Vorwort:** Avant-propos de la rédaction

**Autor:** Geuser, Fabien de

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## AVANT-PROPOS DE LA RÉDACTION

L'immatérialité du matériel dans une économie du savoir: le cas de l'immobilier.

L'économie du savoir et de l'intelligence, en mettant en lumière le rôle de l'immatériel dans nos sociétés, a eu souvent l'effet non-prévu de dévaloriser ou de refouler sa dimension matérielle. Nous nous sommes largement préoccupés récemment de comprendre la nature de ce capital immatériel, de son impact sur l'économie, le politique, le social... Et quand nous cherchons à comprendre les conditions de sa production ou de sa reproduction, cette focalisation sur l'immatériel nous dirige la plupart du temps vers l'étude des systèmes universitaires comme source de production et sur l'organisation du tissu socio-économique dans lequel se déploie ce capital. Ce faisant, le substrat matériel de ce capital immatériel est souvent refoulé comme étant accessoire. Comme si le matériel devenait immatériel dans une économie du savoir...

Et pourtant on sent bien à quel point l'économie du savoir est tributaire de la mobilisation d'actifs parfaitement tangibles, depuis le câblage de nos systèmes d'informations jusqu'à nos appareillages électroniques en passant par les routes ou les immeubles. L'enjeu d'efficience associé à l'économie immatérielle ne peut se penser que dans la relation d'interdépendance existante entre immatériel et matériel. La créativité gastronomique ne peut se penser isolément de la structure des cuisines. Il s'agit alors de penser la dimension matérielle comme la condition de l'immatériel et d'en mesurer l'adaptation et les limitations.

Le dossier consacré dans ce numéro à l'immobilier s'inscrit pleinement dans cette direction. Il démontre tout d'abord l'absolue nécessité du pilotage conjoint de la construction d'une société de l'immatériel et des espaces de vie, habitation, travail, loisir... Habiter et vivre dans cette économie de l'immatériel n'est pas qu'une métaphore. On y habite réellement, matériellement. Ceci suppose alors de faire coexister les rythmes différents du matériel et de l'immatériel. L'immédiateté de la mobilisation du savoir et des ressources intangibles se frotte à la viscosité et aux délais de la construction et de l'aménagement du territoire. Mais la pérennité de cet immatériel dépend de la capacité du matériel à offrir un environnement stimulant, agréable... Les différents articles de ce dossier montrent les difficultés qu'il y a à tenir ensemble ces deux dimensions ensemble pour construire un habitat adapté à la Genève vers laquelle nous tendons.

Il est par ailleurs intéressant de noter que ce dossier est piloté par la BCGE. Ce patronage permet d'introduire aussi la dimension financière de cette articulation du matériel et de l'immatériel et plus généralement du pilotage et du financement de l'investissement dans les infrastructures. Que la BCGE nous fasse le plaisir de coordonner ce dossier témoigne non seulement de leur appétence pour faire progresser les idées mais aussi de leur engagement à réfléchir aux conditions de cet investissement. Nous les en remercions.

Les autres articles de ce numéro continuent le propos que le précédent numéro avait entamé: celui du «care», de la préoccupation de l'autre dans l'économie; celui du «tiers» dans nos démocraties marquées par la généralisation de la prescription, autrement dit: dans nos démocraties de prescripteurs. Les contributions à ce dossier éclairent les apports mais aussi

les écueils possibles de l'intervention tierce dans les organisations, les coordinateurs dudit dossier notant que trop souvent le rôle du tiers est un rôle-alibi dont la fonction plus ou moins consciemment attendue serait de conforter les structures existantes et d'occulter les conflits ou de leur trouver une solution simpliste..

On perçoit que ce type de question pourrait être avantageusement reliée à la question de l'immobilier ou plus généralement de l'environnement matériel qui structure largement notre rapport à l'autre: les espaces communs, l'urbanité, le confort... plombent ou facilitent la qualité du lien social. Faire attention à l'espace de vie, c'est aussi faire attention à la place de l'autre.

Pour la rédaction,  
*Fabien De Geuser*